

Directive

CANDIDA AURIS

- Urgence
- Clinique d'urgence mineure
- GMF, cliniques médicales et cliniques IPS
- Services courants et ambulatoires
- Soutien à domicile
- Directive hors protocole

Les mesures inscrites dans cette directive peuvent être sujettes à un rehaussement à la suite d'une évaluation du risque par le Service de PCI.

PRÉ TRIAGE/FILTRAGE, ACCUEIL ET TRIAGE POUR MILIEUX SANS RDV SEULEMENT

S'assurer de la mise en place des mesures requises pour identifier rapidement un usager pouvant être porteur de *Candida auris* au pré-triage/filtrage.

Se référer :

Toujours utiliser la dernière version à jour en ligne : [Outil d'aide à la décision pour les maladies infectieuses lors de l'arrivée des usagers aux services d'urgence \(gouv.qc.ca\)](#)

Triage :

- Le nettoyage/désinfection des *high touch* est nécessaire pour les surfaces qui ont été en contact avec l'usager et le travailleur de la santé (TdeS)

DÉFINITIONS

Usager porteur : Personne colonisée ou infectée par le *Candida auris*

Usager colonisé : Personne chez qui le *Candida auris* a été identifié en laboratoire, à partir d'un spécimen non stérile (ex. : nez ou aines ou aisselles), sans évidence d'infection associée

Usager infecté : Personne chez qui le *Candida auris* a été identifié en laboratoire, à partir d'un spécimen stérile ou non (ex. : urine ou plaie ou sang), avec évidence de signes et symptômes d'infection associée

Contact étroit :

Tout usager qui :

- A séjourné plus de quatre heures cumulatives dans la même zone usager qu'un cas (colonisé ou infecté)

OU

- A partagé la même toilette qu'un cas (colonisé ou infecté) alors qu'aucune mesure de prévention et contrôle des infections (PCI) n'était mise en place

Contact élargi :

Tout usager qui :

- A séjourné sur la même unité qu'un cas (colonisé ou infecté) de *Candida auris* pendant 24 heures ou plus

OU

- A reçu des soins et des services des mêmes travailleurs de la santé (TdeS) qu'un cas (colonisé ou infecté) alors qu'aucune mesure de PCI n'était mise en place

DIRECTIVES GÉNÉRALES

- La consultation peut avoir lieu dans un bureau médical ou une salle de traitement régulière

Pour toute la durée de la consultation :

- À l'extérieur à la porte de l'aire de soins :
 - Placer une affichette **PA CONTACT**
 - Suivre les indications pour mettre en place l'équipement de protection individuelle (ÉPI) et le retirer
 - Rendre disponibles l'ÉPI et des lingettes désinfectantes à base de peroxyde d'hydrogène

Directive

CANDIDA AURIS

- À l'intérieur de l'aire de soins :
 - Placer un chariot à lingerie souillée et une poubelle
 - Informer l'utilisateur de demeurer dans la pièce (ex : salle d'examen) pour toute la durée des précautions additionnelles (PA)

POUR TOUS LES USAGERS, EN TOUT TEMPS ET POUR TOUTES INTERVENTIONS :

- Appliquer rigoureusement les pratiques de base. Se référer : [Guide de standards des bonnes pratiques en prévention et contrôle des infections](#)
 - Prêter une attention particulière au respect de l'hygiène des mains (HDM) qui doit être pratiquée selon les 4 moments, avec une solution hydroalcoolique (SHA) ou avec de l'eau et du savon par tous les travailleurs de la santé, les usagers, les visiteurs et les personnes proches aidantes
 - Consulter le [Protocole relatif à l'hygiène des mains](#)

DURÉE DES PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES

Appliquer les **PA CONTACT** pour la durée de la consultation

DÉPISTAGE/EXAMEN DIAGNOSTIQUE

- Aucune recommandation de dépistage pour recherche d'état porteur asymptomatique
- Recherche sur spécimen clinique uniquement si une infection à *Candida auris* est suspectée

GESTION DU MATÉRIEL DE SOINS ET DE SERVICES

- Limiter la quantité de matériel qui entre dans l'aire de soins
- Privilégier l'utilisation du matériel médical à usage unique (MMUU)
 - Jeter ce type de matériel après utilisation
- Privilégier l'utilisation de matériel réservé à l'utilisateur (exemple : chaise d'aisance, thermomètre)
 - Nettoyer/désinfecter le matériel partagé entre les usagers après chaque utilisation
 - Se référer : [Procédures générales de nettoyage/désinfection du matériel non-critique partagé](#)

DÉPLACEMENTS ET TRANSFERTS

EN CAS DE DÉPLACEMENT ESSENTIEL

Avant d'entrer dans la zone usager

- Recouvrir le fauteuil roulant ou la civière d'un drap propre, en cas d'utilisation
- Appliquer les PA « À l'entrée »

Avant de quitter la zone usager

- Recouvrir les plaies d'un pansement étanche, le cas échéant
- S'assurer que l'utilisateur porte :
 - Des vêtements propres
 - Une culotte d'incontinence propre, le cas échéant
- Demander à l'utilisateur d'effectuer l'HdM
- Recouvrir l'utilisateur avec le drap si utilisation d'un fauteuil roulant ou civière
- « À la sortie », retirer l'ÉPI

Au retour dans la zone usager

Appliquer les PA « À l'entrée » Demander à l'utilisateur d'effectuer l'HdM

Directive

CANDIDA AURIS

- Disposer du drap, le cas échéant
- Nettoyer/désinfecter le fauteuil roulant ou la civière à l'aide de lingettes désinfectantes de peroxyde d'hydrogène
- Appliquer les PA « À la sortie »

Lors d'un transfert vers un autre établissement ou installation ou département

Usager porteur (colonisé ou infecté)

OU

Usager contact étroit et élargi

- Aviser le transporteur ainsi que le milieu receveur que l'usager requiert des PA

GESTION DE LA LITERIE

Selon les normes de l'établissement

ACCOMPAGNATEURS

- Procéder à l'hygiène des mains en entrant et en sortant de l'aire de soins

VISITEURS OU PROCHES-AIDANTS (AIRE D'OBSERVATION)

- Procéder à l'hygiène des mains en entrant et en sortant de l'aire de soins
- Appliquer les directives de l'affichette de PA CONTACT
 - Expliquer le risque infectieux
- Quitter l'installation sans visiter d'autres usagers et éviter les aires communes

DÉSINFECTION DE L'ENVIRONNEMENT/HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

Entretien terminal

PA CONTACT

- Appliquer la procédure désinfection terminale par le Service d'hygiène et salubrité
 - Après le départ de l'usager
 - Avec un produit à base de **peroxyde d'hydrogène**

Pour les milieux sans présence de Service d'hygiène et salubrité :

- Nettoyer/désinfecter, à l'aide d'un produit à base de **peroxyde d'hydrogène**, tout matériel ou surface ayant été en contact direct ou indirect avec l'usager.
 - Se référer : [Procédures générales de nettoyage/désinfection du matériel non-critique partagé](#)
 - Jeter toutes les fournitures non lavables, sauf si elles sont dans un distributeur fermé
- Changer les rideaux séparateurs de l'aire de soins

GESTION DES DÉCHETS

- Disposer des déchets selon les procédures habituelles

STAGIAIRES, ÉTUDIANTS ET RÉSIDENTS/EXTERNES

- Les soins à l'usager doivent être effectués uniquement par du personnel adéquatement qualifié
- Pour toutes autres questions, se référer à la Direction de l'enseignement et des affaires universitaires

DOCUMENT CONTRÔLÉ ÉLECTRONIQUEMENT

Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que toute copie papier de cette directive est la version à jour.

Page 3 de 3